

À la Conférence régionale, la concertation passe notamment par les personnes ou les organismes regroupés à travers des tables et comités de travail, qu'ils soient internes ou externes. Elle s'inspire également des activités publiques de concertation. Cela favorise l'identification de dénominateurs communs aux territoires et s'avère utile au développement global de la région.



10 juin 2013

# bulletin

## Ressources naturelles et territoire

### Bilan des réalisations et priorités à venir

Le 3 mai dernier se tenait le Forum régional sur les ressources naturelles et le territoire public, dans le quartier Évain de Rouyn-Noranda. Environ 75 personnes issues des secteurs d'activités touchant l'eau, l'énergie, l'environnement, la faune, la foresterie, le milieu social, les mines et le récréotourisme se sont alors réunies afin de collaborer aux travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Plus précisément, le Forum visait les objectifs suivants :

- rendre compte des interventions de la CRRNT auprès des intervenants de la région;
- définir les priorités d'action pour les prochaines années;
- proposer de nouveaux commissaires selon un collège électoral;
- consulter le milieu régional sur la future stratégie d'intensification de la production ligneuse.



Le Forum était une occasion de demander aux acteurs et actrices du domaine des ressources naturelles quelles devaient être les priorités d'actions à retenir pour les années à venir. Après une présentation synthèse du bilan des travaux de la CRRNT et l'établissement de la définition d'une vision pour les trois prochaines années, les personnes présentes ont proposé les priorités suivantes :

- Acceptabilité sociale des aires d'intensification de la production ligneuse.
- Information sur les droits, coûts et potentiels d'utilisation du territoire public et des ressources naturelles.
- Intégration des connaissances de l'eau dans les planifications régionales et le choix des connaissances manquantes.
- Information sur les retombées économiques de la faune.
- Harmonisation des activités minières aux autres usages du territoire.
- Leadership de la CRRNT face aux changements dans la gestion des ressources naturelles.
- Participation, incluant la participation autochtone, aux consultations publiques sur les projets miniers.
- Efficacité énergétique et énergies renouvelables.
- Mise en place d'une structure de développement de nouveaux produits et marchés pour le bois.
- Plan de communication de la CRRNT.

Ces propositions seront analysées par les membres de la CRRNT au cours des semaines à venir, avant que des recommandations visant la mise en œuvre d'un plan d'action ne soient déposées à la Conférence régionale.



## Portrait de Mme Linda Perron-Beauchemin

Depuis 2008, le conseil d'administration de la Conférence régionale bénéficie de la collaboration de Mme Linda Perron-Beauchemin, qui y siège à titre de membre de la société civile. Au quotidien, cette dernière est directrice du campus de l'UQAT à Amos et directrice administrative des laboratoires de sylviculture intensive et de ligniculture, ainsi que des laboratoires sur l'eau souterraine au campus d'Amos.

Engagée dans sa communauté depuis de nombreuses années, tout particulièrement en éducation et en culture, c'est avec honneur et humilité que Mme Perron-Beauchemin a accepté de siéger à la Conférence régionale. Essentiellement, c'est le désir de participer à l'amélioration de la qualité de vie de la région qui la motive. Pour elle, le rôle de consultation, de concertation et de défense des intérêts de la région fait de la Conférence régionale un acteur incontournable qui bénéficie de divers leviers d'action.

« Outre ses grands espaces et la chaleur de ses habitants, pour moi, l'Abitibi-Témiscamingue est une région où il reste beaucoup de choses à faire, à créer et à faire connaître. C'est pourquoi je n'ai pas hésité à m'investir dans l'organisation de la Conférence régionale. J'applique donc une phrase qui me tient à cœur et qui occupe une place importante dans ma vie : oser collaborer pour mieux développer ensemble! »



Saviez-vous que Mme Perron-Beauchemin a d'abord suivi une formation musicale à l'École de musique Vincent d'Indy, à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal? Par la suite, elle a décroché un diplôme d'études supérieures avec spécialisation en administration scolaire, de même qu'une maîtrise en éducation à l'UQAT.

Par ailleurs, elle est aussi membre du conseil d'administration de Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue, de la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Corporation de l'enseignement et de la formation Amos-région, de la Corporation Forêt et Recherche Harricana, du comité permanent consultatif sur les questions familiales de la Ville d'Amos et du comité local pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Pourquoi Mme Perron-Beauchemin a-t-elle choisi de vivre en Abitibi-Témiscamingue? D'abord, parce qu'elle y a passé sa jeunesse. Elle y est revenue, après ses études, avec un conjoint qui vient de la grande ville. Il est, lui aussi aujourd'hui, un fervent défenseur de la région et de l'achat local. C'est la qualité de vie, la nature et tout plein d'opportunités à saisir qui ont motivé leur décision.

### Loi-cadre sur l'économie sociale

## Avis du Forum jeunesse

En avril dernier, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) déposait au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ses préoccupations concernant le projet de loi-cadre en lien avec l'économie sociale, jugeant que celui-ci pouvait avoir un impact sur le développement des jeunes de la région. Il souhaitait que le MAMROT prenne en considération les caractères distincts de toutes les régions du Québec dans l'élaboration du projet de loi. De plus, il soulignait l'importance de faire une place aux pôles d'économie sociale comme étant un des partenaires importants, que ce soit pour l'élaboration du plan d'action ou pour la participation à la table des partenaires.



### Planification stratégique régionale

## Un colloque en septembre

Veuillez prendre note que le 10 septembre prochain aura lieu à l'hôtel Gouverneur Le Noranda un important colloque organisé dans le cadre de la planification stratégique régionale. À cette occasion, les résultats des consultations menées au cours des derniers mois par l'équipe affectée au dossier seront présentés sous la forme d'un diagnostic qui sera soumis à la discussion. Nous vous invitons à inscrire dès maintenant cette date à votre agenda. De plus amples détails suivront ultérieurement.

# La région tient à s'y associer

La Conférence régionale s'est réjouie des grandes orientations dévoilées au début du mois de mai 2013 par le gouvernement du Québec et qui guideront le développement du Nord québécois. On se souviendra que le gouvernement s'est alors engagé à poursuivre le développement nordique. La Conférence régionale a donc espoir que ce projet évoluera rapidement et positivement, pour le plus grand bénéfice des communautés nordiques et de l'ensemble de la province.



« Les enjeux du dossier pour les régions nordiques et pour l'Abitibi-Témiscamingue sont majeurs. Beaucoup de travail de concertation a été fait jusqu'à maintenant, mais des

gestes concrets doivent dorénavant être posés afin que les efforts investis portent des fruits. Le développement du Nord québécois doit d'abord profiter aux communautés criées et inuites, aux Jamésiens et aux Nord-Côtiers, mais l'Abitibi-Témiscamingue doit aussi pouvoir intervenir comme partenaire ».

Source : Ulrick Chérubin, président  
Conférence régionale

## Mobilité durable des personnes

# Mémoire à l'horizon

M. Sylvain Gaudreault, ministre des Transports (MTQ) et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), a invité la Conférence régionale à fournir ses observations sur les enjeux de la région en vue d'élaborer la Politique québécoise de la mobilité durable. Les mémoires doivent être déposés au plus tard le 21 juin 2013. Celui de la Conférence régionale abordera les thèmes suivants : aménagement du territoire, gouvernance et financement, électrification des transports et environnement, transport régional, rural et interurbain ainsi que transport adapté aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

La Conférence régionale a interpellé divers groupes consultatif afin d'obtenir leurs commentaires et perceptions sur ces sujets. Si vous souhaitez vous exprimer, nous vous invitons à contacter **Mme Sarah Charbonneau**, responsable du dossier, ou à consulter le **site Internet du MTQ**.

# Vue sur le Tableau de bord des communautés

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a signé une entente pour le partage de données et la diffusion d'information géographique avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Ceci fait en sorte que le *Tableau de bord des communautés* bénéficie désormais d'une cartographie interactive dans l'Atlas de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce projet partenarial est le deuxième à voir le jour à l'Observatoire. Ce volet spécifique de l'Atlas, entièrement réalisé par l'Agence, a pour objectif de faire connaître aux acteurs locaux et territoriaux, aux partenaires socioéconomiques des collectivités locales de même qu'à l'ensemble de la population un concentré de données objectives témoignant du degré de vitalité de 138 communautés rurales et urbaines de la région. Pour le consulter : [www.observat.qc.ca/atlas](http://www.observat.qc.ca/atlas). Bonne navigation!



Prix des  
lecteurs émergents  
de l'Abitibi-Témiscamingue

Le 24 mai dernier, le Prix des lecteurs émergents de l'Abitibi-Témiscamingue a été divulgué lors du Salon du livre qui se tenait à La Sarre. À cette occasion, des élèves de six écoles secondaires de la région ont convenu d'attribuer le titre du roman gagnant à M. Simon Boulерice. Son livre a été retenu parmi cinq œuvres littéraires québécoises récentes inscrites à ce projet. L'auteur du livre *Javotte* s'est ainsi vu récompensé. Une discussion regroupant trois auteurs présents au Salon du livre et quelques élèves a suivi la remise du prix. Rappelons que le projet Prix des lecteurs émergents de l'Abitibi-Témiscamingue comporte plusieurs facteurs déterminants de la persévérance scolaire. Il fait appel au sentiment d'appartenance à un groupe, à la relation avec un adulte, à l'association à des pairs, à la motivation et bien sûr à la lecture.



## Le chiffre de l'Observatoire

Bien que l'Abitibi-Témiscamingue n'accueille que 0,2 % des personnes immigrantes qui viennent s'installer au Québec, on constate ces dernières années une augmentation de l'intérêt porté à la région. Si, entre 2001 et 2005, 263 immigrants projetaient de venir s'installer ici à leur arrivée dans la province, ce nombre est grimpé à 394 entre 2006 et 2010.

Pour en savoir plus : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)



### Consultation jeunesse

## Les résultats sont disponibles

Le FJAT lançait en avril dernier une vaste consultation Web qui s'adressait à sa clientèle. Parallèlement, des groupes de discussion qui visaient à rejoindre les jeunes ayant entre 12 et 17 ans étaient organisés. Les objectifs de ces consultations étaient de mieux connaître les jeunes de la région et de comprendre leurs préoccupations et besoins en lien avec la stratégie d'action jeunesse. Les résultats permettront de cibler des pistes d'action en vue d'améliorer la qualité de vie des jeunes à partir des besoins et solutions qui auront été mis de l'avant. Un résumé de cette consultation vient d'être rendu public dans le bulletin de juin de l'Observatoire. Les résultats sont également diffusés sur le site Internet du FJAT au [www.fjat.qc.ca](http://www.fjat.qc.ca)

### FRIJ

## Appel de projets

Le FJAT annoncera sous peu les investissements qui seront faits par l'entremise du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Rappelons que les projets qui s'y rattachent touchent les jeunes de 12 à 35 ans. Ces projets doivent être structurants et avoir un rayonnement local ou régional. Le dévoilement des montants disponibles sera fait en présence du ministre François Gendron lors d'une conférence de presse dont la date reste à déterminer. C'est donc un dossier à suivre.

### Projet de loi sur les mines

## Notre réaction

La Conférence régionale a reçu positivement le projet de loi sur les mines rendu public par la ministre des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet. Selon le président, M. Ulrick Chérubin, le gouvernement a fait un travail honnête, car le projet de loi répond à certaines de nos préoccupations et c'est là une bonne nouvelle.

La Conférence régionale accueille favorablement l'obligation de considérer le remblaiement d'une fosse à ciel ouvert dans les plans de restauration et l'utilisation des schémas d'aménagement pour définir des zones d'incompatibilité ou de compatibilité avec l'activité minière. Le fait que les déplacements de résidences ne pourront avoir lieu qu'après l'émission d'un bail minier, lui-même délivré après obtention des autorisations nécessaires est également rassurant, tout comme l'instauration de garanties financières pour la restauration. M. Chérubin espère que cette fois-ci sera la bonne, car la stabilisation de l'encadrement fiscal et réglementaire est fortement souhaitée. Des avancées intéressantes sont aussi réalisées en matière d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et de transparence des activités minières.

Le projet de loi ne va toutefois pas assez loin sur certains aspects que la Conférence régionale considérait comme importants. L'idée de l'implication du milieu dans les étapes préliminaires des projets miniers n'a pas été retenue. Pour ce qui est de l'aide aux citoyennes et citoyens touchés, elle vise l'expropriation, sans plus. La demande de création d'un fonds de diversification économique pour soutenir les régions minières n'a pas non plus trouvé d'écho dans le projet de loi. Selon M. Chérubin, l'amélioration de l'encadrement des activités minières, c'est une chose, mais cela ne diminue pas pour autant les répercussions sociales et économiques des importants cycles miniers pour les régions où ont lieu ces activités.

Une analyse plus poussée et des rencontres avec les différentes personnes et les divers groupes intéressés par ce dossier permettront à la Conférence régionale de mieux saisir les détails de ce projet de loi et de prendre une position plus articulée au cours des semaines à venir.

#### Bureau de Rouyn-Noranda

170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7  
819 762-0774  
1 866 762-0774

#### Bureau d'Amos

22, rue Principale Nord, bureau 200  
Amos (Québec) J9T 2K6  
819 732-1777

#### Bureau de Val-d'Or

650, avenue Centrale  
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8  
819 824-2733

[cr@conferenceregionale.ca](mailto:cr@conferenceregionale.ca)

[www.conferenceregionale.ca](http://www.conferenceregionale.ca)

